

KENOCHLOR
KENOCHLOR


C : Corrosif



8 : Matière corrosive.

Distributeur responsable

CID LINES FRANCE
 19, rue Delezenne
 59000 Lille France
 tel : 03 20 23 01 11
 fax : 03 20 23 26 48

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : KENOCHLOR
Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Identification de la société : Voir producteur.
Identification du produit : Liquide.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : R34 : Provoque des brûlures.
 R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Corrosif pour les voies respiratoires.
- Contact avec la peau : Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de graves lésions, pouvant progressivement conduire à des brûlures.
- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.
- Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro index | Classification |
|-------------------------|------------|-----------|-----------|--------------|----------------------------------|
| Hydrochlorite de sodium | : 5 - 15 % | 7681-52-9 | 231-668-3 | 017-011-00-1 | ----- R31 C: R34 N: R50 |

4. PREMIERS SECOURS

Premiers soins

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler un médecin.

KENOCHLOR
KENOCHLOR
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité** : Non combustible.
- Moyens d'extinction** : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone.
- Contre-indiqué** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Diluer les résidus et rincer. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Conserver à une température ne dépassant pas 50°C Protéger du gel. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
Protection individuelle


- Protection respiratoire** : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. Equipement de protection respiratoire approprié. (filter B-P2)
- Protection de la peau** : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux** : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes.
- Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

KENOCHLOR
KENOCHLOR
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Etat physique | : Liquide. |
| Couleur | : Légèrement jaune à vert. |
| Odeur | : Chlore (Cl). |
| pH | : 10.5 (1%) |
| Point de congélation [°C] | : -15°C |
| T°d'ébullition initiale [°C] | : 216°C |
| Densité | : 1.230 kg/l |
| Pression de vapeur mm/Hg | : 18 |
| Solubilité dans l'eau | : Complète. |
| Point d'éclair [°C] | : Non applicable. |
| Temp. d'autoinflammation [°C] | : Non applicable. |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|--|
| Produits de décomposition dangereux | : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. |
| Réactions dangereuses | : Réagit avec : Acides. |
| Propriétés dangereuses | : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| - Inhalation | : >10,5 mg/l (LC50, 1h, rat) |
| Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] | : >2000 |
| Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg] | : >2000 |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

| | |
|---------------------------------|--------|
| CL50-96 Heures - poisson [mg/l] | : 0,06 |
|---------------------------------|--------|

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

| | |
|-------------------------|---|
| Elimination des déchets | : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. |
|-------------------------|---|

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquette(s) de danger



: 8

Information générale

| | |
|----------------------|--|
| - Nom d'envoi propre | : UN1791 HYPOCHLORITE SOLUTION, 8, II, (E) |
| - No ONU | : 1791 |
| - I.D. n° : | : 80 |
| Transport terrestre | |

KENOCHLOR
KENOCHLOR
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- ADR/RID : Classe : 8
- ADR Classe : 8
- ADR/RID : Groupe : II
- Groupe d'emballage ADR : II
- Transport par mer
- Code IMO-IMDG : Classe 8
- N° de fiche de sécurité : F-A S-B
- IMDG-Pollution marine : -
- Transport aérien
- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 813
Packaging instructions passanger: 809
- IATA - Classe ou division : 8

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s) : C: Corrosif.
- Phrase(s) R : R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.
R34 : Provoque des brûlures.
- Phrase(s) S : S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S50 : Ne pas mélanger avec des acides.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Autres données : Aucun(e).
- Liste des symboles pertinents (chap. 2) : C: Corrosif.
N: Dangereux pour l'environnement.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.
R34 : Provoque des brûlures.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Régulation "REACH" de la Commission de la CEE, EC 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 2

Date : 23 / 11 / 2009

Remplace la fiche : 22 / 10 / 2009

KENOCHLOR

KENOCHLOR

Fin du document
